

Association Mains libres

Siège : Maison des associations du 1er arrondissement – Boîte n° 41

5 bis rue du Louvre 75001 Paris

Contact : j.redeuil@yahoo.fr

Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00015

Adresse bagagerie : 32 rue Berger 75001 Paris

Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08

www.mainslibres.asso.fr

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du samedi 14 juin 2013

L'assemblée générale ordinaire de l'association Mains Libres s'est tenue le samedi 14 juin 2013 de 9h30 à 12h. Les adhérents avaient été convoqués par un courrier du 31 mai 2013.

Le contrôle des présents et des procurations a été assuré à partir de 9h par Jeanne Kalt, administratrice, et Laurent Choisnel, vice-président.

Adhérents présents : Françoise ABA, José ABDERRAHMANI, Ibo Félix AKOU, Nicholas ATKINSON, Petru BARGU, Philippe BASALLO, Jeannick BEZIAU, Bernard BLOT, Michelle BOISSON, Laurent BOULLEY, Elisabeth BOURGUINAT, Yolaine BOUVIALA, René BROUSSE, Johanne BRUFFRAERTS, Isabelle CHANAL, Shopon CHAUDORY, Laurent CHOISNEL, Julien DARRAS, Patrice DE SEAUVE, Yves DOUGIN, Véronique ETIENNE, Jean-Robert EUGENE, Adam FURMAN, Georges GAZUA, Georges GUDIN, Nabila HAMMAD, Jeanne KALT, Sean KHAN RAJA, Tanassi KUTZENKO, Elisabeth LACAU, François LECLERC, Christophe LEMERY, Etienne LOUIS, Frédéric MANTUILA, Damien MONNERIE, François MOUDJARI, Salvador PINTEA, Gilles POURBAIX, Jean REDEUIL, Abdelhadj RIAHI-IDRISSI, Marie RUAUD, Anne SARFATI, Marie-Ange SCHILTZ, Gérard SEIBEL, Daniel TOUDERTE, Eric TRAN, François VASTEL, Dusan VORATOVIC, Frédéric WYCKAERT, Emmanuelle YU TING.

Adhérents représentés : Géraldine ANDRÉ, Raphaël BITTON, Ghislaine BOUAYAD, Van Khoa BUI, François-Xavier DOUTE, Bernard DUBOIS, Philippe DUPAGNE, Christophe DUVAL, Mohamed EL BARKANI, Dariuzs GORSKI, Anne IACINO, Alissa JAZZAR, Maïté LAVIELLE, Véronique LILE, Jérémie MARCHERAY, Michel MORIN, Paulette MORIN, Evelyne PARENT, Pierre PERRET, Richard RICHEZ, Véronique ROLLIN, Jacqueline ROSSI, Bernard SARRAZIN, Clément SEGRET, Valentin SIMION, Hugues TEMPLIER, Adel YAHIA.

Soit 50 présents et 26 représentés, soit 76 sur 88 membres à jour de leur adhésion 2013.

*

La présidente, Elisabeth Bourguinat, déclare la séance ouverte à 9h50 et remercie les adhérents présents.

Elle se réjouit qu'Anne Sarfati nous revienne après une longue maladie et elle exprime une pensée pour Bernard Dubois, vice-président et trésorier de l'association, qui se dévoue

énormément pour la bagagerie et qui est actuellement hospitalisé. Elle forme des vœux pour qu'il guérisse le plus vite possible et revienne parmi nous.

Elle tient également à remercier l'équipe qui a assuré le grand ménage mensuel la veille et permis de recevoir cette assemblée dans un lieu propre et accueillant : Salvador, Georges G, Mohamed EB, Sean, Jacqueline V, Philippe B, Petru et elle-même. Enfin, elle remercie Jean Redeuil qui s'est occupé de préparer le buffet.

Le quota étant atteint, elle déclare ouverte l'Assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1) Changement de siège social

La Présidente indique rappelle que le siège social de l'association se trouvait jusqu'à présent à son domicile (15 rue Saint-Denis 75001 Paris). En attendant que la bagagerie soit installée dans ses locaux définitifs rue Jean Lantier, le conseil d'administration propose de modifier l'article 3 des statuts et de transférer le siège social à la maison des associations du 1^{er}. La nouvelle adresse du siège social se présenterait de la façon suivante : Association Mains libres – Maison des associations du 1^{er} arrondissement – Boîte n° 41 – 5 bis rue du Louvre 75001 Paris.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. La présidente a apporté le dossier transmis par la Maison des associations et le remet à la secrétaire Marie-Ange Schiltz, avec la clef du casier de l'association, dans lequel celle-ci devra déposer toutes les archives et documents officiels.

2) Modification des statuts

Le conseil d'administration propose de modifier l'article 5 des statuts, « Membres de l'association », qui détaille les différentes catégories de membres de l'association. La formule « *les anciens usagers de la bagagerie et volontaires pour participer au fonctionnement* » serait remplacée par « *les anciens usagers de la bagagerie qui ont rendu le casier dans les formes et sont à jour de leur adhésion* ».

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Etienne Louis demande si l'adhésion est payante. La présidente rappelle qu'elle est gratuite pour les membres actifs, c'est-à-dire les usagers, les anciens usagers, les bénévoles, les associations partenaires. Des donateurs peuvent également être membres de l'association, en contrepartie de leur participation financière.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la Présidente déclare la séance close.

*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La présidente déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte et prononce son discours :

EB

« Chers amis,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous, pour la dernière fois, en tant que présidente de notre association.

Le 17 janvier 2006, à la pointe Saint-Eustache, dans le cadre du Café Rencontre organisé par l'association Aux Captifs la libération, Françoise Aba a interrogé 7 SDF sur ce qu'ils souhaiteraient comme nouvel équipement aux Halles dans le cadre de l'opération de rénovation du quartier. Plusieurs d'entre eux ont répondu « *Un endroit pour poser nos bagages* ». Quand je regarde le chemin parcouru depuis cette date, je pense que nous pouvons être fiers de nous.

Nous avons su inventer un service complètement nouveau, qui n'existait nulle part ailleurs, et qui répond vraiment à un besoin des SDF, comme le montre le très grand attachement des SDF à la bagagerie et la présence nombreuse des usagers ce matin. Cet équipement est également géré d'une façon qui redonne vraiment de la dignité aux SDF, parce que : à la bagagerie, tout le monde peut donner son avis ; tout le monde peut participer au fonctionnement, ne serait-ce que par le fait de participer au grand ménage ; tous les adhérents, SDF et ADF, sont égaux ; il y a un règlement qui assure l'égalité entre tous en donnant à chacun les mêmes droits et les mêmes devoirs, et le conseil d'administration veille à le faire respecter.

Il y a un an, j'ai annoncé devant cette même assemblée générale que ce serait ma dernière année comme présidente, à la fois parce que, au bout de 6 ans de présidence, j'éprouvais une certaine lassitude, parce que je faisais l'objet de critiques sur mon autoritarisme et parce que je pensais que ce n'était pas bon que la même personne reste trop longtemps à la tête d'une association. J'étais cependant ennuyée de ne pas tenir ma promesse de rester présidente jusqu'à ce que nous soyons installés dans notre local définitif. A la suite de plusieurs tentatives avortées, cette installation définitive avait sans cesse été reportée. J'ai proposé une solution qui consistait à quitter la présidence mais à continuer de m'occuper du projet de local définitif jusqu'à son aboutissement, si le nouveau conseil d'administration en était d'accord. Si c'est le cas, je demanderai au futur conseil d'administration de me signer un mandat explicite pour cette mission et je lui rendrai compte régulièrement de l'avancement du projet, comme je vais le faire maintenant.

1) Point sur le futur local de la rue Jean Lantier

J'ai apporté le dossier de demande du permis de construire, que j'ai signé lundi dernier et que je vais confier à Marie-Ange qui, en tant que secrétaire, stocke nos documents officiels. Vous pourrez le consulter tout à l'heure.

Je tiens à remercier Christophe Lemery, qui m'a beaucoup aidée pour mener à bien ce dossier. Son métier consiste à aménager des bureaux et son aide a été déterminante pour travailler sur notre projet. Je voudrais remercier également Bernard Dubois, qui a notamment contribué à la relecture des documents contractuels. Nous avons validé ensemble les différentes conventions qui devront être signées avec la SGIM (propriétaire de l'immeuble et devenue ELOGI) et/ou avec la Ville : convention pour la réalisation des travaux ; bail du local, qui sera d'une durée de 12 ans et reconductible par période de trois ans ; convention pour la subvention de 149 000 euros qui va nous être versée par la Ville pour financer la part

« propriétaire » des travaux (130 000 euros) et la rémunération d'un maître d'œuvre chargé de sélectionner les entreprises et de veiller à la bonne réalisation des travaux (19 000 euros). Cette subvention doit être adoptée par le Conseil de Paris des 8 et 9 juillet 2013.

De notre côté, nous avons presque recueilli les 74 500 € correspondant aux 61 000 euros de travaux « locataire », à 3 000 € de mobilier complémentaire, à 3 000 € pour le déménagement et à 7 500 € pour la caution du loyer. Sur cette somme, 71 885 € sont déjà versés ou en cours de versement et il nous reste à trouver 2 500 € ou à les prendre sur nos réserves. Parmi les donateurs, je tiens à remercier Gérard Scibel, président de la Soupe Saint-Eustache, qui a donné 3 000 € ; Gilles Pourbaix et Bernard Blot, respectivement président et trésorier de l'association Accomplir, qui nous donne 5 000 € ; la femme de Bernard, Barbara Blot, qui travaille chez Total et grâce à laquelle nous avons obtenu 5 000 € du comité d'entreprise pour notre fonctionnement et 5 000 € de la Fondation Total pour les travaux.

Voici la liste de tous les dons correspondants aux 71 885 € :

- 20 000 € de la Fondation Porticus France
- 10 000 € de la Fondation Caritas
- 8 400 € de la Fondation Agir sa vie
- 7 000 € du Conseil de quartier des Halles
- 5 000 € de l'association Accomplir
- 5 000 € de la Fondation Orange
- 5 000 € de la Fondation Total
- 4 000 € de la Samaritaine
- 3 000 € de la Soupe Saint-Eustache
- 2 000 € du Sénat
- 1 000 € de la Régie de quartier
- 1 000 € du Lion's Club 2^e
- 485 € de l'association de Krump du Centre d'animation des Halles, Urban Event.

Toujours pour préparer notre installation rue Jean Lantier, nous avons établi le contact avec le conseil de quartier du quartier Saint-Germain l'Auxerrois et les restaurateurs et hôteliers qui seront riverains de la bagagerie. Les uns et les autres étaient un peu inquiets à la perspective de voir arriver un établissement recevant des SDF dans leur quartier. Jeanne Kalt et Christophe Lemery sont intervenus auprès de certains d'entre eux.

Nous avons également organisé une réunion à laquelle ont participé Bernard D, Jean, José, Petru, Marie-Ange, Jeanne, Ghislaine et moi ainsi que des élus de la mairie du 1^{er} et plusieurs représentants du conseil de quartier et des commerçants riverains. Nous leur avons fait visiter la bagagerie et nous nous sommes engagés à faire extrêmement attention à ne provoquer aucune nuisance à l'extérieur de la bagagerie quand nous serons rue Jean Lantier. Il est clair que si les clients de l'hôtel doivent régulièrement traverser des groupes de personnes qui fument, boivent de la bière et parlent fort, cela aura des retombées négatives pour l'hôtel et donc pour nous. Il faudra donc respecter un périmètre relativement large autour de la bagagerie dans lequel nous devons être très discrets, ne pas provoquer d'attroupements ou de nuisances particulières. A cette condition-là, nous devrions avoir de bonnes relations avec notre voisinage. A l'issue de la réunion, la propriétaire de l'hôtel, qui était arrivée assez inquiète, m'a prise à part et m'a demandé si nous avons besoin d'un peu d'argent pour financer la bagagerie. Je lui ai dit qu'en effet, nous avons besoin d'environ 10 000 € de fonctionnement chaque année en plus du loyer et des charges du local. Elle m'a promis qu'au moment de Noël, chaque année, elle nous aiderait financièrement. J'ai été très touchée par

cette démarche. Cette personne sera notre voisine et pourrait être fondée à craindre notre arrivée, mais elle a confiance dans le fait que nous allons faire des efforts et elle est prête à nous donner de l'argent pour nous aider. En retour, nous devons nous montrer dignes de cette confiance et nous comporter de façon parfaite.

Julien Darras, avec l'aide de plusieurs autres adhérents, est en train de préparer un documentaire sur la bagagerie, dont nous avons vu un petit extrait lors du repas de début d'année. Il en a tiré un extrait que nous allons utiliser pour essayer d'obtenir de l'Etat et de la Région Ile-de-France des subventions pour nous aider à payer le loyer, qui sera d'environ 50 000 €. Nous pourrions également montrer la version longue du documentaire lors d'une réunion publique que je vous propose d'organiser à la mairie du 1^{er}, lorsque les travaux commenceront, en préparation de notre changement de local. Nous pourrions inviter les habitants pour leur dire « *Voilà ce qu'est la bagagerie, n'en ayez pas peur, c'est quelque chose de très positif pour le quartier* ».

Quand la date de notre emménagement approchera (début 2014 en principe), nous devons organiser des réunions de travail pour réfléchir aux adaptations du règlement intérieur à nos nouveaux locaux. Dans le local actuel, nous sommes de plain pied et nous avons une petite cour, alors que dans le futur local, nous serons sur deux niveaux et nous n'aurons pas de cour. Il faudra donc mettre en place un autre fonctionnement et nous devons y réfléchir à l'avance pour que, dès notre arrivée, les choses se passent bien.

A côté de ce projet, central pour notre association, et dont je vais continuer à m'occuper, il y a beaucoup d'autres tâches à assurer pour un bon fonctionnement de la bagagerie. J'ai indiqué au conseil d'administration que j'étais d'accord pour continuer à m'occuper également de l'organisation du grand ménage mensuel (à moins qu'il y ait un volontaire), la participation de Mains libres au prochain vide-greniers de la mairie du 2^e (14 et 15 septembre) et l'organisation du vestiaire du bal de la Bourse le 23 novembre.

Je sais que certains ont parfois exprimé des inquiétudes sur la façon dont les choses allaient se passer une fois que je ne serai plus présidente. Pour ma part, je suis sereine. Les membres actuels du conseil d'administration sont très mobilisés. Ils ont déjà organisé de petites réunions pour réfléchir à la façon de se répartir les tâches. De plus, comme vous avez pu le constater, nous avons de nouveaux candidats pour le CA, avec 8 candidats pour 6 sièges à la fois pour le collège SDF et pour le collège ADF, preuve que certains sont prêts à se retrousser les manches pour que tout se passe bien.

Notre candidat pour le poste de président, Jean Redeuil, a sans doute, comme moi et comme nous tous, quelques petits défauts, mais aussi d'énormes qualités. Pour moi, c'est un excellent candidat car il se dévoue depuis des années de façon souvent discrète mais toujours très précieuse. Il veille au confort de tout le monde et à la préparation des différents événements que nous organisons, est présent tout le temps et très apprécié de la plupart des usagers et bénévoles. Si nous n'avions pas eu ce candidat-là, peut-être que nous aurions pu nous inquiéter mais, personnellement, cela me rassure beaucoup de savoir que c'est Jean qui se présente et je le remercie vraiment d'avoir fait acte de candidature pour cette élection.
[Applaudissements pour Jean]

Ce qui me rassure aussi, c'est que sur les aspects où, peut-être, on pourrait reprocher à Jean d'être trop doux ou de manquer un peu d'autorité, il y a parmi les candidats, notamment du collège SDF, des personnes « à poigne », qui pourront l'aider pour veiller à l'application du

règlement intérieur. Je pense notamment à Laurent Choisnel, que nous sommes très heureux de voir en pleine forme car il revient lui aussi de très loin. Il est maintenant hébergé à proximité de la gare du nord, ce qui est une très bonne nouvelle car il est en train de sortir de la rue, et il est très motivé pour s'occuper de la bagagerie et notamment veiller à ce qu'il n'y ait pas d'infractions au règlement. Je me réjouis aussi de la candidature de José Abderrahmani, également très dévoué pour la bagagerie, ou encore de Daniel Touderte, notre « monsieur Propre ». Vous ferez votre choix parmi les candidats mais tous sont vraiment excellents et ils vont constituer un très bon conseil d'administration.

Une dernière raison pour moi d'être serein est que, comme vous l'avez peut-être noté, à partir du moment où j'ai annoncé, en juin dernier, que ce serait ma dernière année de présidence, j'ai remarqué que beaucoup de tensions sont retombées et que les choses se sont apaisées. Manifestement, je faisais partie du problème ! Depuis un an, sincèrement, je trouve que la bagagerie est redevenue « cool ». Nous n'avons pas rencontré beaucoup de problèmes, et quand il y en a eu, nous les avons surmontés. La bagagerie est vraiment un endroit calme, où les gens parlent tranquillement, plaisantent. Si tout le monde y met de la bonne volonté, il n'y a pas de raison que cela ne continue pas et je suis donc très optimiste pour l'avenir.

Ce qui va se passer maintenant va être passionnant car la gestion sera encore plus collective qu'avant. S'il y a des difficultés, nous les résoudrons ensemble. Je dis « nous » car je ne pars pas : je reste bénévole et je continuerai à m'occuper de certaines choses, donc ce sera « tous ensemble », moi y compris, à ma place. La bagagerie sera d'autant plus solide qu'elle sera portée par un plus grand nombre de personnes. Quand nous inaugurerons la nouvelle bagagerie au printemps 2014, ce ne sera pas seulement les locaux que nous inaugurerons, mais aussi un fonctionnement encore plus collectif qu'avant, et donc vraiment exceptionnel. Longue vie à la bagagerie ! Merci à tous. »

Marie-Ange propose d'applaudir Elisabeth Bourguinat, qui a été présidente pendant 7 ans, et Gilles et Jeanne lui remettent des fleurs et des cadeaux.

DÉBAT

L'inauguration

Nabila : Pour l'inauguration de la bagagerie, ce serait sympa d'inviter les voisins et les représentants de l'hôtel et des restaurants voisins.

Elisabeth : C'est une très bonne idée. Nous pourrions utiliser pour cela la cour de l'immeuble, à laquelle nous sommes les seuls à pouvoir accéder. Nous ne pourrions pas l'utiliser en temps normal car cela ferait trop de bruit pour les voisins. En revanche, nous pourrions nous en servir non seulement pour l'inauguration mais pour la Fête des Voisins, une fois par an.

Le budget de fonctionnement

Jean-Robert : Pour faire fonctionner la bagagerie, il faut des gens et de l'argent. On a parlé des gens mais pas beaucoup de l'argent.

Elisabeth : Nous avons deux AG par an, une première au mois de mars, au cours de laquelle sont présentés le rapport moral et le rapport financier, et la deuxième au mois de juin,

consacrée aux élections. Nous avons fait ce choix parce que, en une seule AG, nous n'avions pas assez de temps pour parler de tout. Pour compléter les éléments que j'ai apportés, je vous indique que contrairement à la situation actuelle, où la Ville met ce local à notre disposition, dans le cas de la rue Jean Lantier, nous devons payer notre loyer, qui sera environ de 50 000 euros par an. La Ville nous impose à cet égard une obligation de moyens, c'est-à-dire que nous devons démontrer que nous faisons nos meilleurs efforts pour obtenir la participation de l'Etat et de la région au paiement du loyer, mais pas une obligation de résultat : si nous n'y parvenons pas, c'est la Ville qui prendra en charge l'ensemble du loyer.

2) Examen des « questions – suggestions – critiques » déposées par les adhérents dans la boîte à idées de la bagagerie ou envoyés par courrier

a) *« Comportements d'une poignée qui souvent gêne et 'plombent' l'ambiance pour tous les usagers. Rappels à l'ordre ? Sanctions plus fermes ? »*

« Il faut insister pour que certaines personnes arrêtent avec leurs propos racistes. Ce n'est pas normal. Lorenzo ».

Elisabeth Bourguinat souligne que le traitement des incidents à la bagagerie est ce qui lui a le plus pesé en tant que présidente. Parmi les propos qui « plombent l'ambiance », il y a en particulier les propos racistes. Il ne s'agit pas toujours de franches injures mais des petites choses, par exemple *« Je ne parle pas ta langue », « Je comprends pas ce que tu dis », « Tu parles pas bien français »*. Il y a aussi des propos lancés en l'air, qui ne visent personne directement mais qui sont clairement racistes. Quand il y a un propos raciste caractérisé et une attaque précise contre quelqu'un, le CA peut convoquer la personne, lui demander des excuses, etc. Mais quand il n'y a personne en particulier de visé et que ce n'est pas clairement raciste, c'est plus difficile.

C'est pourquoi il faudrait que les usagers et les bénévoles exercent collectivement une pression sur les deux ou trois personnes qui tiennent ce genre de propos, et que tous les présents réagissent (*« Je ne suis pas d'accord pour que tu parles comme ça »*) et demandent à la personne de s'excuser même si ce n'est qu'une allusion ou une phrase lancée en l'air. Si la personne refuse de s'excuser, elle peut être convoquée par le CA pour s'expliquer. La présidente insiste sur le fait de réprimer même les allusions, qui font souvent autant de mal que les attaques directes.

Laurent Choissnel propose de mettre une affiche contre les insultes et les propos racistes. *Jeanne Kalt* est chargée de la réaliser. On pourrait prévoir une affiche plastifiée pour la cour et une pour dedans. *José Abderrahmani* propose le slogan *« Stop au racisme »*. *Bernard Blot* suggère, au-delà de la seule question du racisme, d'afficher un petit récapitulatif du règlement intérieur. *Elisabeth Bourguinat* y ajouterait bien la devise de la République *« Liberté, égalité, fraternité »*. En tant que personne de couleur, *Emmanuelle Yu Ting* demande aussi aux personnes de couleur de veiller à se comporter correctement et de ne pas susciter le racisme.

b) *« Comment se fait-il qu'après autant d'entorses au règlement intérieur de Mr Mounir, il soit encore à la bagagerie, je trouve ça inadmissible. »*

« Pourquoi Mounir est-il toujours à la bagagerie alors qu'il se fout de tout et de tout le monde ? »

Etienne Louis fait la jonction entre le problème des propos racistes et le cas de *Mounir Ismaili*. Il témoigne : « *Mounir a été traité de bougnoule sans que personne ne réagisse* ». Lui-même était occupé à s'interposer pour éviter que Mounir prenne des coups. Il note qu'on reproche des tas de choses à Mounir (comme le fait de « tripoter » les sandwiches avant d'en choisir un) mais qu'on ne relève pas les comportements agressifs dont il fait l'objet. Il souhaite qu'il y ait une attitude plus équilibrée.

Abdelhadj Riahi-Idrissi prend également la défense de Mounir. Il parle de « coup monté » par cinq ou six personnes à propos du prétendu vol de téléphone pour essayer de nuire à Mounir. Il ne comprend pas que ces personnes n'aient pas été convoquées par le CA. Pour Abdel, Mounir a de nombreux torts, mais ce n'est pas un voleur. *Elisabeth Bourguinat* rappelle qu'en l'absence de preuves, le CA n'a pas pris en compte la dénonciation de vol mais qu'inversement, il n'a pas eu de preuve non plus qu'il s'agissait d'un coup monté. Sur ce genre d'incident, le CA ne peut pas faire grand-chose car il n'est pas en mesure de mener des enquêtes de police.

S'agissant de la remarque écrite qui vise Mounir, elle estime que, depuis que Mounir a été rappelé à l'ordre sur les nombreux petits comportements qui agaçaient tout le monde (abuser de l'imprimante, manipuler plusieurs sandwiches avant d'en prendre un, etc.), il fait attention et reste discret. Elle souligne que si on excluait quelqu'un juste parce qu'il est agaçant, ce serait de la discrimination. Par conséquent, du moment qu'il respecte nos règles, on doit garder Mounir à la bagagerie. Elle soutient la demande de vigilance d'*Etienne Louis* concernant Mounir : dans la mesure où il respecte nos règles, et même s'il ne les respectait pas, il n'a pas à se faire traiter de « bougnoule » ou d'autres noms du même genre. Tout le monde doit être protégé du racisme à la bagagerie. S'il se met en tort vis-à-vis du règlement, il doit être sanctionné, mais il ne doit pas faire l'objet de propos racistes. On doit être puni pour ses fautes mais pas pour son origine ou sa couleur de peau.

Les participants sont d'accord pour faire le maximum pour réprimer les propos racistes, mais ce point ne fait pas l'objet d'un vote car le refus de toute discrimination fait partie de la Constitution.

c) « *Acheter un second micro-onde suite à un grand nombre d'utilisateurs* ».

Elisabeth Bourguinat demande s'il y a besoin d'un deuxième micro-ondes. Beaucoup de gens pensent que non. *Emmanuelle Yu Ting* trouve qu'il vaudrait mieux acheter un congélateur. *Jean Redeuil* indique que dans le prochain local, on a prévu un frigo plus grand et deux micro-ondes.

d) *Stockage d'affaires personnelles dans la salle d'échange*

Elisabeth Bourguinat rappelle qu'il est strictement interdit de stocker des affaires dans la salle d'ouverture des sacs. Chacun a droit à son casier, pas plus. Cette règle devrait être rappelée à *Pierrot*, qui entropose régulièrement des objets dans cette salle. *Jean Redeuil* indique qu'il lui en a parlé.

e) *Etendoir à linge*

La présidente se demande si l'étendoir à linge est vraiment utile : il prend beaucoup de place et ne semble pas servir beaucoup. *Jeanne Kalt* pense qu'il est utilisé surtout en hiver. La décision est renvoyée au CA.

f) Proposition du restaurant « Prêt à manger »

Une chaîne de restaurants, « Prêt à manger », nous a contactés via les « Captifs » et souhaite nous donner tous les soirs ses invendus au moment de la fermeture (20h05). Il y aura chaque soir au moins 32 salades ou sandwiches, de bonne qualité car préparés dans la journée. Dans l'immédiat le restaurant concerné se trouve bd Montmatre, ce qui est un peu loin. Par la suite, la chaîne envisage d'en ouvrir un aux Halles. Pour bénéficier de cette offre, il faut constituer un groupe avec un responsable et un ou deux suppléants qui iraient chercher la nourriture chaque soir avec une glacière. La présidente a préparé une convention. Accord sur le principe, renvoi au CA pour la mise en place de la collecte.

3) Questions diverses

Aucune.

4) Vote pour le renouvellement du Conseil d'administration

La présidente rappelle le mode de scrutin. Pour le collège des partenaires associatifs, le vote se fait à main levée. Pour les trois autres collèges (« SDF », « ADF », « Anciens Usagers »), le vote se fait à bulletin secret, à l'aide de trois bulletins de couleurs différentes. Chaque personne prendra le nombre de bulletins dont elle a besoin compte tenu des procurations qu'elle détient. On peut rayer autant de noms que l'on veut sur les bulletins mais il faut en rayer au moins deux sur les listes des collèges SDF et ADF (8 candidatures pour 6 postes), sans quoi le bulletin sera nul. Tout autre signe ou commentaire annule le bulletin. A l'appel de son nom, chaque adhérent déposera dans l'urne les bulletins, un par un et pliés en deux, de façon à contrôler qu'il dépose le bon nombre de bulletins en fonction de ses procurations.

La présidente présente les quatre candidats associatifs. Chaque candidat individuel se présente. Ceux qui sont absents sont présentés par les personnes auxquelles ils ont confié leur procuration, sauf Pierre Hennico, qui est absent.

Collège « associatifs »

Association La Soupe St Eustache représentée par Gérard Seibel : élu à l'unanimité

Association Aides-CAARUD Paris centre, représentée par Renaud Delacroix : élu à l'unanimité

Association Aux Captifs la libération, représentée par Emmanuel Kerderrien et Myriam Daongam : élue à l'unanimité

Association Emmaüs Agora et Emmaüs Maraude, représentés par Julie Acquaviva et Bertrand Dart : élue à l'unanimité moins une abstention.

Collège SDF

José ABDERRAIMANI : 64 voix, élu

Petru BARGU : 58 voix, élu

Laurent CHOISNEL : 68 voix, élu

Georges GAZUA : 59 voix, élu
Pierre HENNICO : 21 voix
Jean REDEUIL : 72 voix, élu
Abdelhadj RIAHI-IDRISSI (dit Momo) : 43 voix
Daniel TOUDERTE : 52 voix, élu

Collège ADF

Raphaël BITTON : 17 voix
Ghislaine BOUAYAD : 69 voix, élue
Jeanne KALT : 68 voix, élue
Elisa LACAU : 64 voix, élue
Julien DARRAS : 56 voix, élu
Yves DOUGIN : 59 voix, élu
Bernard SARRAZIN : 39 voix
Marie-Ange SCHILTZ : 68 voix, élue

Collège « Anciens usagers »

Bernard DUBOIS : 62 voix, élu

Etienne Louis suggère que lorsqu'un candidat élu ne vient plus au CA, le CA coopte le suivant sur la liste. *Jeanne Kalt* répond que c'est ce qui se fait en pratique, même si le CA a toute latitude pour désigner qui il veut lorsqu'il faut pourvoir un siège devenu vacant.

*

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 12h.

La réunion est suivie par un buffet.

Elisabeth Bourguinat
Présidente

